

BULLETIN MUNICIPAL

DANS CE NUMÉRO :

Vie Municipale

Edito de Mr le Maire 1

Commune des Islettes 1

Etat Civil 1

Vie Locale

L'actualité locale en résumé 2

Bienvenue à Olivier GIANNELLI 3

Nature & Biodiversité

Le Parc de Fallia ouvert aux Ecoliers 4

Fiche associative

Bibliothèque de la Vallée de la Biesme 5

OPH de la Meuse

L'OPH de la Meuse vous informe 6

Concours 2021

Un concours des Maisons fleuries 7

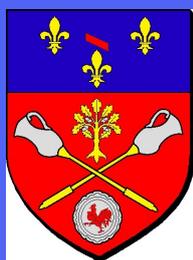
A Noter

La Boîte à idées 8

Elections Départementales et Régionales 2021 8

Agence postale et déchetterie 8

Numéros utiles 8



Les Islettes

C'est l'IDÉALE !

J U I N 2 0 2 1 — N ° 0 3

A N N É E — 2 0 2 1

Edito du Maire

Mesdames, Messieurs, chers Concitoyens,

Notre contexte est marqué par la prolongation de l'urgence sanitaire, par la pandémie qui occupe nos esprits depuis plus d'un an. La vie communale et ses traditions s'en trouvent perturbées. Je sais la lassitude qui a gagné nombre d'entre nous. Je sais les difficultés qu'ont rencontrées ou rencontrent certains d'entre vous et, notamment ceux qui sont seuls et isolés, artisans, commerçants entre autres.

Et pourtant, ce sont des mots

résolument optimistes que je souhaite vous transmettre. Je crois en notre capacité collective à surmonter les épreuves. Les habitants de notre commune méritent que l'on soigne le présent mais surtout que l'on prépare l'avenir. C'est le rôle des élus et le sens des engagements qu'ils ont pris. C'est pour cela que, depuis juillet 2020, la municipalité est dans l'action.

Malgré le contexte, nous maintenons les perspectives que nous avons tracées.

L'activité de la commune s'est poursuivie depuis le début de l'année avec des réunions des commissions municipales et deux séances du conseil municipal. Nous finalisons la recherche de financements des travaux de l'annexe de la Mairie, avec pour objectif annoncé aux différentes entreprises retenues, l'achèvement des travaux pour Novembre 2021.

En concertation avec les agents du service technique municipal, nous venons d'investir dans du matériel afin de gagner en efficacité et réactivité. L'entretien et l'embellissement de notre commune restent notre priorité.

La réflexion sur l'aménagement du Parc de Fallia est aboutie, et nous allons mettre en place des jeux pour les plus jeunes. Nous pourrions ainsi y trouver quiétude et attractivité.

Je souhaite, ardemment, que 2021 soit marquée par le retour de la proximité et de la vie sociale.

Tenons bon et observons les gestes barrières afin d'espérer bientôt des jours meilleurs.

COMMUNE DES ISLETTES

« Les Islettes, c'est l'IDÉALE »

Bulletin municipal - Commune de Les Islettes - Meuse

37 rue Jules Bancelin

55120 LES ISLETTES

Chargé de communication

Thibaut MOURLET

Directeur de la Publication

Ludovic POCHON

Site Internet : www.lesislettes.fr

Facebook

<https://www.facebook.com/lesislettes>

Téléphone : Tél : 03 29 88 28 12

ou 03 29 88 38 82

Messagerie : lesislettes@wanadoo.fr

Bulletin papier et version numérique en PDF téléchargeable sur le site de la

ETAT CIVIL

Décès

M. CANIGA Daniel
décédé le 07/03/2021

Mme CAYE Renée
décédée le 08/04/2021

M. CHEVREL Alfred
décédé le 01/05/2021

Mme WOISSELLE Geneviève
décédée le 15/05/2021

M. VIGOUR Daniel
Décédé le 26/05/2021



Vie Locale

Cimetières : La commune des Islettes a mis à disposition des arrosoirs pour les familles. C'est pourquoi, il ne sera plus toléré la présence de bidons et autres objets qui viennent polluer cet endroit. L'accès aux véhicules dans les cimetières est strictement interdit (sauf service).

Calinoux, la reprise

L'association Familles Rurales a procédé à la reprise de ses activités pour les petits, « Les Calinoux ». Renseignements :

Tél. 06 83 40 43 68



L'association **Pays d'Argonne** propose des missions pour des jeunes dans le cadre du Service Civique d'une durée de 7 mois à compter du 1er juillet 2021.

2 missions création « Circuits touristiques & culturels »,

2 missions en « Radio locale, & Communication »,

4 missions dans la « Musique/ Événementiel »

Si vous avez entre **18 et 25 ans** inscrivez-vous sur la plate-forme du service civique et candidatez.

Pour toutes informations contactez Anaïs 06 23 75 80 21 pour obtenir un rendez-vous.



Bac à recycler les Verres

Le bac de récupération des verres situé rue de la Gare sera déplacé vers le calvaire à l'entrée du village. Ce bac venait ternir l'image du panneau d'information et de promotion du musée des Amis du Merre.

Nuisances Sonores

BRUIT
de voisinage



Rappel, L'arrêté préfectoral du département de la Meuse du N° 2000-1269 du 6 juillet 2020 fixe les plages horaires pour les travaux de bricolages et de jardins comportant des appareils bruyants (tondeuses à gazons, motoculteurs, perceuses, scies...) à savoir ;

Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 20h

Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Vitesse excessive !

Face aux constats de l'entrée rapide d'automobilistes dans le village, la commune a décidé de réagir. Une convention vient d'être signée avec l'Agence de Départementale de l'Aménagement pour étudier et créer des zones de ralentissement sur la chaussée.



Tri sélectif au cimetière : de bons résultats !

Le cimetière est équipé de deux bacs destinés au tri sélectif l'un pour recevoir les déchets verts et l'autre les plastiques. Le terreau qui en résulte peut d'ailleurs être récupéré si vous le souhaitez.



2 Logements communaux à la location

situés 10 rue de la verrerie, l'un au 1er étage comprenant : Séjour, cuisine salle de bain, wc, chambre Loyer : 307,71€ Hors charges (entretien communs et de la chaudière compris). L'autre au 1er étage comprenant : Séjour, cuisine salle de bain, wc, chambre.

Loyer : 351,28€ Hors charges (entretien des communs et de la chaudière compris). **Renseignements Mairie des Islettes**

Taux d'Imposition inchangé

Le conseil municipal a voté les comptes administratifs et le budget de la commune. Il a été décidé de laisser les taux des impôts identiques à l'année 2020.

Energies et Développement Durable à l'Ecole,

mené par Monsieur Tinturier, enseignant de CM2, grâce à un cours d'une heure et demi sur les énergies et le développement durable a été dispensé aux élèves.

Avec tout d'abord la vidéo sur l'histoire des énergies, qui permet de classer en Energies re-

(Suite page 3)



PARTICIPATION CITOYENNE



EN LIAISON IMMÉDIATE AVEC LA GENDARMERIE ET LA POLICE MUNICIPALE



nouvelables et non renouvelables. Ensuite le Power Point a listé, pour des 10/12 ans, les gestes de la vie quotidienne permettant de limiter le réchauffement climatique. Dans les échanges avec les élèves, il a été noté que les 4/5 avaient dans leur maison un chauffage au bois, que la grande majorité trouvait que les éoliennes étaient « moches », ... et que pour les fruits de saison, ils étaient d'accord pour consommer en ce mois de Mai de la rhubarbe, très présente dans les jardins potagers de l'Argonne. La lampe dynamo offerte par Planète Energies a eu beaucoup de succès. **Alain Quénelle**



Pâques aux Islettes

Retour sur la période de Pâques avec des décorations originales parsemées dans le village et réalisées par l'équipe « Val de Biesme Insertion ».

Installée sans casse, pour les œufs, et rapidement pour les lapins, par nos agents communaux, cette décoration originale a remporté un vif succès dans notre village comme dans d'autres communes environnantes.

Félicitations et merci à toute l'équipe VDBI !

Bienvenue à Olivier GIANNELLI



La commune des Islettes a le plaisir d'accueillir Olivier GIANNELLI, jeune retraité, dans le cadre d'une mission de bénévolat sollicitée par ses soins auprès de notre Maire. Sa venue est l'aboutissement de ses nombreuses demandes à vouloir rendre service à la commune pour, dit-il « que le village soit propre. Pour nettoyer les trottoirs et les espaces verts car j'aime ça ».

A suite de son courrier, et avec les encouragements de ses accompagnants sociaux, cet engagement a pu se concrétiser depuis le 1er mars 2021.

En conformité au code des collectivités territoriales et sous couvert des services techniques de la Mairie, géré par M. Jean-Claude PRUVOST, Olivier GIANNELLI a rejoint l'équipe des agents communaux qui s'investit dans l'embellissement de notre cadre de vie.

Le Parc de Fallia, ouvert aux écoliers !

La municipalité assure la continuité de l'aménagement du jardin public devenu « LE PARC de FALLIA », initié par la précédente municipalité.

Pour rappel, depuis 2017, il existe un partenariat entre la Mairie, l'école et l'association Argonne Fan'Nature dans le but de sensibiliser les enfants à la biodiversité, et au respect de la Nature. Nos enfants seront les acteurs de demain.

L'école contactée par la Mairie pour cette action n'a pas pu donner suite par manque de temps, l'ensemble des projets éducatifs sont réfléchis et mis en place en début d'année et la pandémie a remis en question beaucoup de ces projets.

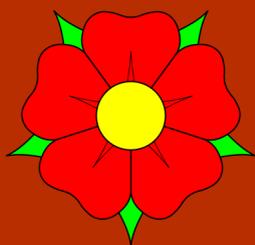
Pour permettre l'identification de toutes les essences, Marie France PRIM, qui fait le lien entre les 3 structures et en tant que référente nature, a organisé un atelier pour la réalisation des ardoises qui seront plantées au pied de chaque fleur, arbuste ou arbre.

Avec la participation de l'association des parents d'élèves - AAPE, représentée par Aurore MATHIEU, aidée de Marie France, Elodie et de Marie Fée, l'atelier a convié les enfants volontaires. Ils ont inscrit sur des ardoises le nom des variétés : narcisse, kiwi, cheveux d'ange, tison de Satan



Nous sommes heureux de vous annoncer que la mise en place des ardoises se fera le **Vendredi 2 Juillet**, après midi avec l'ensemble des enfants de l'école.

N'hésitez pas à venir vous ressourcer dans ce jardin, découvrir la nature à 2 pas de chez vous, venir vous y asseoir pour lire, méditer ...



Les Associations à l'Honneur**FICHE ASSOCIATION N°02****Bibliothèque de la Vallée de la Biesme****Historique de l'association**

Des membres du Centre Loisirs Enfants créé en 1986 ont semé les bases de l'association, ils sont à l'initiative d'une section Bibliothèque. Le Bibliobus stationnait devant l'école. Les livres, cd, jeux et documents sont actuellement toujours prêtés par la Bibliothèque Départementale de Meuse.

Lisbeth EUSTACHE et Jackie WITTMANN ont amplement œuvré pour faire vivre cette activité du CLE.

Création de l'association

Créée le 16 Novembre 2012 à l'initiative de Monsieur Laurent VIC, instituteur dans notre Commune. Madame Dominique LEBRUN en fut la Présidente de 2013 à 2017.

Objet

C'est un lieu de culture et d'échange. Il favorise l'éveil à la culture, l'accès à la lecture par les livres, documentaires, BD, album jeunesse, CD, DVD, aux jeux vidéo, aux médias...

Les dirigeants

Le bureau est composé actuellement d'une Présidente, Francine GOULET, d'un Secrétaire, Jean Louis JACQUOT et d'une Secrétaire, Sandrine DEHLIN. Plusieurs administrateurs complètent cette équipe, Jean Marcel, Annabella et Valérie.

Les activités

La bibliothèque prête gratuitement des documents de toutes sortes. Elle organise des animations ponctuelles, des rencontres, telles que : Atelier d'écriture, Café lecture, Soirée lecture, Jeux de Société, Tournois de Jeux Vidéo sur PS4 et/ou tablette, Tournois, Animation musicale, Concours de dessin, Rencontre avec des auteurs ... Et plein d'autres activités que vous pouvez découvrir sur le site de la bibliothèque. Un ordinateur connecté à Internet est à votre disposition pour des opérations de base, demande de renseignements dans les différents services publics, recherches personnelles

La cotisation

Le prêt est gratuit. Toutefois, l'adhésion est facultative, elle est de 10€ par an et par famille. Ce qui leur permet d'offrir boissons et gâteaux lors des différentes animations.

Ses projets – Ses actions futures

Beaucoup de projets et/ou réalisations qui ne concernent pas forcément le livre ou la lecture. Du 10 au 21/05, dans le cadre du festival Poéma, elle a accueilli Raphaël KRAFFT, poète journaliste en résidence d'écriture. Michaël GLUCK, écrivain, poète, dramaturge et traducteur est venu en Avril. Un atelier théâtral, sur réservation, et réservé aux 10/15 ans devrait être organisé en Juillet. L'association prévoit 1 fois par mois et par village, une animation nomade autour du livre et de la culture dans les communes de la Vallée, de Futeau à LaChalade. La forme et le contenu seront organisés avec les priorités de la commune concernée. Pour faire vivre ce lieu, elle a besoin de l'appui de toutes les municipalités de la Vallée par la présentation de ses activités culturelles.

Ses horaires

Actuellement : Le Samedi de 10 h 30 à 12 h 00. Cet été, une permanence sera assurée. Renseignez-vous !
A la rentrée : Reprise des activités habituelles. Le Mardi de 16 h 30 à 18 h 30 - Le Vendredi de 17 h à 19 h

Pour tout renseignement ou inscription aux ateliers ou animations

Francine GOULET - 06 31 97 00 47

Jean Louis JACQUOT - 06 67 83 29 99

Email : bvb.lesislettes@gmail.com

Adresse du siège social :
64 Rue Jules Bancelin
55120 LES ISLETTES

OPH de la Meuse : La Cardine fait peau neuve !



L'OPH de la Meuse engage une réhabilitation complète de 18 logements *rue de la Cardine* : nettoyage des façades, démoussage des toitures, remplacement des menuiseries, réfection des installations électriques et amélioration des équipements sanitaires sont au programme. Ce projet intègre également une amélioration énergétique dont la mise au gaz naturel des logements - *en collaboration avec GRDF et la commune* - à laquelle s'ajoute l'installation de micro-stations pour le traitement des eaux usées, participant ainsi à l'effort écologique et environnemental pour la ville.

Redonner vie aux logements

Les travaux devraient s'étendre sur 8 mois avec une livraison prévisionnelle au mois de mars 2022. Un projet mené main dans la main avec la municipalité, pour l'embellissement de la *rue de la Cardine* et pour lutter contre la vacance des logements. Actuellement sur les 18 logements ciblés 10 sont vacants et 8 occupés par des locataires de l'Office. A travers cette réhabilitation l'ambition commune est de participer à l'attractivité des Islettes grâce à des logements rénovés et accueillants.

Le projet devrait s'initier courant juin 2021, par la présentation des travaux lors d'une réunion destinée aux locataires, et se poursuivre par la consultation des partenaires avec lesquels l'OPH de la Meuse réalisera les travaux. Le montant total devrait se chiffrer à hauteur de quelques 1 107 K€ TTC pour l'ensemble des rénovations.

L'OPH de la Meuse s'investit pleinement dans la commune et favorise le parcours résidentiel de ses locataires et cela jusqu'à l'acquisition d'un logement, c'est pourquoi, l'Office met également en place un programme de vente de 12 logements *rue de l'Eglise*.

L'OPH de la Meuse

Principal bailleur social du département, l'OPH de la Meuse gère quelques 10 000 logements répartis sur 125 communes. Il propose des logements sociaux à louer et à vendre sur tout le territoire meusien.



Concours des Maisons Fleuries



Dans la continuité des objectifs de la Municipalité des Islettes, le cadre de vie devient, plus que jamais, une de nos préoccupations. L'image de notre Bourg que nous renvoyons aux passants doit être, autant que possible, la plus belle. C'est pourquoi, pour rendre plus attractif le village et accueillir les visiteurs durant cet été comme de nouveaux habitants, nous vous proposons de participer au **1er concours communal des maisons fleuries 2021**.

Visibles de la voie publique par les passants, les maisons et jardins méritent d'être valorisés. Une fenêtre fleurie, culture en pot, avec des jardinières ou votre jardin haut en couleur vu du domaine public, un trottoir propre, rien ne sera laissé au hasard.

Participez au concours des plus belles maisons fleuries de la commune des Islettes et gagnez, avec le trophée de la commune, des lots en témoignage de votre engagement citoyen.

Date : été 2021

Inscription gratuite

Passage du Jury : juillet/août

Résultats : Septembre



Soutien et aide technique :

« Espace de Vie Sociale » Pays d'Argonne - La Siba - Venez créer vos bacs à fleurs à partir de palettes dans le cadre des Ateliers Citoyens et avec le soutien de la [CAF de la Meuse](#).



Renseignements et règlement détaillé du concours à retirer à :

Mairie des Islettes

Et en téléchargement sur le site Internet de la Commune.

Une organisation des membres des Commissions

« Cadre de vie et Embellissement » - « Vie Associative » - « Cohésion sociale »



La boîte à idées

Afin de recueillir vos idées, la municipalité des Islettes vous propose cette **boîte à lettres** située à la Mairie

Elle est facilement accessible et située près de l'actuelle boîte à lettres jaune de la Poste.

A vous de jouer, proposez vos idées pour le bien-être de tous !

Un nouveau service pour nos associations !

C'est fait ! Les boîtes à lettres pour les associations sont installées à la Mairie. Elles concernent uniquement les associations locales ayant leur siège social à la Mairie des Islettes.



Elections Départementales & Régionales

COMMUNIQUÉ



Les élections départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin. Afin de pouvoir répondre aux directives de la préfecture et respecter les mesures sanitaires, les bureaux de votes seront déplacés dans la **salle de la Biesme au stade Dominique Vigour**

Le contexte particulier amène le gouvernement à prendre de nouvelles dispositions pour ces élections. Vous aurez la possibilité de détenir 2 procurations au lieu d'une seule habituellement et de les réaliser en ligne sur le site <https://www.maprocuration.gouv.fr/>

Munissez-vous d'un stylo — Port du masque obligatoire

Agence Postale & Déchetterie, à votre service

Les Islettes

Agence Postale Communale

Du Lundi au vendredi
de 9h à 12h



Clermont-en-Argonne

Déchetterie

Depuis la mise en place du couvre-feu dans le département de la Meuse, la déchetterie de Clermont en Argonne ferme ses portes à 18 h au lieu de 18h30

les vendredis soirs. Les derniers usagers pourront être accueillis à 17 h 50.

Mardi : 8h à 12h
Vendredi : 16h30 à 18h30
Samedi : 8h à 12h et de 13h à 17h

Numéros utiles

Clermont-en-Argonne

Codecom Argonne-Meuse

17 rue Thiers
Tél. 03 29 87 40 12

Maison de Santé Rurale

Secrétariat Médical
Tél. 03 29 87 41 12

Association Familles Rurales de

Clermont-en-Argonne

Tél. 03 29 88 41 67

ILCG Centre Argonne

Coordination gérontologique
Tél. 03 29 88 44 88

ADMR Clermont-en-Argonne

Tél. 03 29 88 43 44

Taxi Collignon-Leroy

Tél. 03 29 88 24 15

Taxi Déchamps

Tél. 03 29 87 40 24

Les Islettes

Dr Gilbert COLLIGNON

Tél. 03 29 88 27 90

Urgences

Urgence médicale : 15 ou 112

Premier secours : 18

Police : 17

Violence Femmes info : 39 39

Maltraitance personnes âgées et handicapées : 39 77

Allo enfance en Danger : 119

Urgence sociale : 115